

15 h 15 Expertise et expérience européenne de protection des victimes

Introduction : Michèle LOUP, Conseillère Régionale d'Ile-De-France (sous réserve).

- Gaye PETEK, Directrice de l'association Elele, migrations et cultures de Turquie, association membre du « Réseau Agir Avec Elles ».
- Jasvinder SANGHERA, Présidente du « Honour Network » de l'ONG britannique Karma Nirvana (sous réserve).
- l'APCE - Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe sera représentée par l'un de ses Membres.

Des débats avec la salle ponctueront les interventions.

16 h 15 Clôture de la Journée : Bilans et perspectives

- Joëlle VOISIN, Chef du Service aux Droits des Femmes et à l'Egalité.
- Laïla BOURHIL, ancienne présidente de l'association Voix de Femmes, conseillère en droits de l'Homme auprès du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations-Unies.
- Hocine BEN, Slameur « Le d'rap blanc ».

Journée animée par :

Christine JAMA & Diamana DIAWARA,
Directrice & juriste de Voix de Femmes.

Cette journée résulte d'une recherche-action préparée dans le cadre du diplôme inter universitaire « Egalité des chances entre les femmes et les hommes » Universités Paris III-Sorbonne Nouvelle & Paris VI-Pierre et Marie Curie.

Bulletin d'Inscription

Organisme :

Nom, prénom :

Fonction :

Mail :

Adresse :

.....

Bulletin d'inscription à retourner par

Téléphone : **01 30 31 55 76**
Mail : **voixdefemmes@wanadoo.fr**

Pour vous y rendre :

L'université Pierre et Marie Curie,
15, rue de l'Ecole de Médecine
est située à deux minutes de la station de métro Odéon

- **Ligne n° 10** : direct de la gare d'Austerlitz
- **Ligne n° 4** : direct des gares du Nord, de Montparnasse, et de l'Est; en provenance de la gare de Lyon, changer à Châtelet-les-Halles pour récupérer la ligne 4.

N'hésitez pas à nous contacter

VOIX DE FEMMES: 01 30 31 55 76
Maison de Quartier des Linandes
Place des Linandes beiges 95000 CERGY
 Fax: 01 30 32 84 67

Email: voixdefemmes@wanadoo.fr



Journée d'Étude **Nationale**

Quels réseaux, quels partenariats pour protéger et accompagner les femmes confrontées au mariage forcé en France ?

Le vendredi 17 octobre 2008

Université Pierre & Marie Curie
 15, rue de l'Ecole de Médecine - 75 006 Paris
Amphithéâtre Faraboeuf

Association Voix de Femmes
 01 30 31 55 76 fax : 01 30 32 84 67 voixdefemmes@wanadoo.fr
www.association-voixdefemmes.fr



Sébastien Morin 06 85 05 65 62 - édition 2008

Voix de Femmes a été fondée il y a 10 ans par une jeune femme victime de mariage forcé. A l'époque, la peur de stigmatiser minimisait le caractère violent de cette pratique, au détriment des victimes....

Depuis, elles sont mieux entendues, preuve en est la création de plusieurs dispositifs spécifiques d'accompagnement des personnes exposées à un mariage forcé. Tant à l'initiative d'associations que d'institutions : le MFPP de l'Hérault a ainsi impulsé, dès 2001, le premier réseau en France. Le Conseil Général de Seine-Saint-Denis a quant à lui élaboré en 2006 un protocole départemental de lutte contre les mariages forcés.

Territorialisée, la prise en charge d'une jeune femme exposée à la violence du mariage forcé, surtout si elle est mineure ou jeune majeure, dépend du Conseil Général du département où vivent ses parents. Ainsi, dans l'hypothèse où, pour échapper à cette violence, elle est obligée de quitter son département voire sa région, comment peut-on garantir qu'elle sera soutenue et protégée ?

Ce n'est pas un hasard si les réseaux ayant tout récemment essaimé en France sont d'envergure régionale et nationale. Comme par exemple, le réseau Agir Avec Elles qui monte actuellement un projet d'hébergements sécurisés.

Outre le problème de la sécurité des victimes, demeure celui des jeunes femmes mariées et retenues contre leur gré à l'étranger, dont se préoccupe tout particulièrement le Conseil de L'Europe. Nous espérons que la France suivra la même voie que la Grande-Bretagne et la Norvège, disposant de cellules spécialisées de protection et de rapatriement des victimes.

Ce n'est pas faire preuve de pessimisme exagéré que d'affirmer que si la politique française de lutte contre les mariages forcés ne se donne pas les moyens de protéger et d'accompagner les victimes, de nombreuses jeunes filles et jeunes femmes de l'actuelle génération seront sacrifiées.

Je souhaite tout particulièrement que cette journée d'étude nationale impulse de nouveaux réseaux et partenariats en faveur des femmes confrontées au mariage forcé en France.

Journée d'Etude Nationale

Entrée gratuite

Matin

8 h 45 Café de bienvenue

9 h 15 Allocution d'accueil

- Fatima LALEM, Adjointe au Maire de Paris chargée de l'Egalité Hommes/femmes.

Ouverture de la journée

- Brigitte FRENAIS-CHAMAILLARD, Sous-Directrice de l'Accueil, de l'Intégration et de la Prévention des Discriminations à la DAIC.

- Jocelyne MONGELLAZ, Déléguée Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité d'Ile-de-France.

09 h 45 Mariages forcés, de quoi parle-t-on ?

- Maryse JASPARD, chercheuse INED, enquête CSVF- Comportements Sexistes et Violences envers les Filles.

- Ophélie SAPHY, chargée de mission, Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité de Rhône-Alpes.

10 h 15 Rôle des institutions dans la prise en charge des personnes

Introduction : Marie-France CASALIS, ancienne conseillère technique au près de la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité d'Ile-de-France.

- Alain SEKSIG, Inspecteur d'Education Nationale de l'Académie de Créteil.

- Christine GUILLEMAUT, chargée de mission à l'Observatoire Egalité Femmes/Hommes de la Mairie de Paris.

- Marie-Thérèse COULON, Vice-Procureure auprès du Service Civil du Parquet de Nantes.

- Ernestine RONAI, Responsable de l'Observatoire des violences envers les femmes, Conseil Général de Seine Saint Denis.

11 h 15 Echanges avec la salle

11 h 45 Présentation d'outils pédagogiques de prévention

* Court-métrage « **L'été de Noura** », présentation du DVD et projection du film (18 min).

* livre de parole « **Quel choix face à un mariage forcé ?** » Lecture d'extraits du livre par les comédiens Géraldine DUPLA, Ravindhen DAMAYANTHI et Vincent DEDIENNE.

*le DVD du film et le livre seront gracieusement remis aux participants (un par structure/service) à la fin de la journée

12 h 15 - 13 h 45 Déjeuner libre

Après-midi

13 h 45 Emergence de réseaux spécialisés en faveur des femmes exposées au mariage forcé

Introduction : Anne-Marie COSTILHES, chargée de mission Femmes à la DAIC- Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté.

- Gyslaine JARMAKOWSKI, Déléguée Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité de la région Centre & Joëlle RICHARD, Directrice de l'ADAMIF-Association Départementale pour l'Accompagnement des travailleurs Migrants et de leurs Familles, « Réseau du Loiret ».

- Latifa DRIF, Coordinatrice du « Réseau Jeunes Filles confrontées aux violences et ruptures familiales de l'Hérault ».

- Isabelle GILLETTE-FAYE, Directrice du GAMS-Groupe d'Action contre les Mutilations Sexuelles, association membre du « Réseau Agir Avec Elles ».

14 h 45 Echanges avec la salle